



Poliez-Pittet, le 18 novembre 2024

Au Conseil communal de Poliez-Pittet

Préavis municipal N° 10 - 2024

Création d'une conduite de bouclage du réseau d'eau entre le chemin du Rategniau et le chemin des Essinges

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Introduction

En continuation du plan de restauration débuté en 2020, la municipalité propose de terminer le bouclage du réseau d'eau sous pression de la commune, par la création d'un bouclage reliant la conduite du chemin du Rategniau à celle du chemin des Essinges.

Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention de la part de l'ECA.

Argumentation

En 2020 la commune s'est lancée dans la rénovation complète des conduites de son réseau d'eau. Actuellement ces travaux sont terminés, il manque toutefois un tronçon pour finaliser et respecter les demandes du dernier PDDE (Plan directeur de distribution de l'eau).

En outre cette future conduite passe sous le terrain qui va accueillir les jardins familiaux. Créer ce bouclage avant d'aménager et d'attribuer les jardins est indispensable, il permettra aussi d'alimenter en eau ceux-ci. Une synergie entre les travaux de ces deux objets est aussi attendue. (Pose de la clôture, préparation du terrain et aménagement de places de parc)

Cette conduite permettra donc de :

- Respecter les normes édictées par l'ECA,
- Alimenter les jardins en eau,
- Contrôler l'état de la conduite des Essinges, posée dans les années 80,
- Permettre la création d'un bouclage inscrit dans le PDDE, qui nous donnera une solution de secours en cas de travaux ou de fuite sur les conduites communales.

Il existe également une subvention de l'ECA de l'ordre de 15% pour la réalisation de tels travaux.

Coûts

Les montants présentés sont basés sur des devis rentrés.

Création de la conduite d'eau sous pression	CHF 123'000.--
Divers et imprévus	CHF 7'000.--
Coût total	CHF 130'000.--

Financement

L'investissement de CHF 130'000. -- relatif au remplacement de la conduite d'eau sera porté à l'actif du bilan au chapitre des Installation S.I. réseau d'eau 9144.00.

Le montant de cet investissement sera financé par :

- Un emprunt de CHF 130'000.--

D'un point de vue comptable cette dépense sera amortie sur 30 ans. La demande d'investissement ne tient pas compte de l'éventuelle subvention d'environ CHF 19'500.--

Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous invite, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL communal DE POLIEZ-PITTET

- Vu le préavis municipal,
- Entendu le rapport de la commission ad' hoc,
- Entendu le rapport de la commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

- D'autoriser la municipalité à effectuer les travaux relatifs à la création d'un bouclage entre le chemin du Rategniau et le chemin des Essinges
- D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 130'000.--
- De financer ce montant de la manière suivante :
 - CHF 130'000.-- par un emprunt,

Préavis adopté en séance de municipalité du 18 novembre 2024.

Responsable du dossier M. Patrick Gindroz.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic
Pascal Duthon

La secrétaire
Tania Giordano

